

*47ème édition*



*LES JEUX*  
**D'HIVER**

*Règlement*

# Sommaire

- Les jeux de l'Avent
- Pôle-Express
- Questions d'hiver
- Ice-Tea(ser)
- Happy New Jiv's
- Traque au sommet
- Kids Ice Story
- Olympiades d'hiver
- Les sens de la fête
- Tomorrowland Winter
- 50 nuances de pubs
- Viva Carnaval
- Les féeries d'hiver
- Les JO d'hiver
- Remarques générales

-TOP-  
SECRET

-TOP-  
SECRET

-TOP-  
SECRET

-TOP-  
SECRET

-TOP-  
SECRET



# Sponsors

CHVB CONSEILS



CHVB CONSEILS

I-Plug

**I-PLUG**

Installation de bornes de recharge  
pour véhicules électriques



✉ Antoine DAIWAILLE ☎ 0495/81.03.74

✉ [antoinedaiwaille@i-plug.be](mailto:antoinedaiwaille@i-plug.be)



LES JEUX  
D'HIVER

# Avant Propos

Il est essentiel de souligner que le règlement pourrait être sujet à révision suite à des demandes de modifications, notamment :

- Provenant des autorités communales, policières, du roi ou d'autres instances ;
- Adressées au comité, par exemple celles concernant les infrastructures ;
- Associées à des requêtes de clarification de la part des capitaines d'équipe, telles que des ajustements au parcours des chars.

Dans tous les cas, les capitaines d'équipe seront tenus informés en cas de changement.

Le règlement sera également mis à jour, au besoin, sur le site internet [www.jivs.be](http://www.jivs.be).

Pour toute question, les capitaines d'équipe peuvent contacter le comité via l'adresse e-mail : [crea@jivs.be](mailto:crea@jivs.be), et ce exclusivement par ce moyen.

Merci

Le comité créa 2024



# La Team créa 2024



Benjamin, Benoît, Bernard, Christophe, Emilie,  
Florian, Jen, Jess, Jhon, John, Loïc, Louisa, Lucie,  
Quentin, Sara & Tanguy

*Au nom du comité Créea, nous souhaitons  
exprimer notre sincère gratitude à Joël  
Botilde pour sa précieuse collaboration.*



# Les jeux de l'Avent

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe



Jeux d'aventure, d'adresse, de réflexion et de défis sportifs sur un site extérieur et intérieur.

- Les participants amèneront, comme droit d'entrée, un jouet/cadeau de Noël non emballé (neuf ou d'occasion en bon état) qui sera remis à une association.

## Horaire

Quand ? Samedi 11 mai 2024 – Ferme du Manil

Où ? rue du Libut 72, 5310 Saint-Germain

13h00 – Accueil

13h15 – Briefing des responsables

14h00 – Début des épreuves

20h00 – Jeu du soir

22h00 - Soirée



# Les jeux de l'Avent

## *Participants*

Les participants seront répartis en plusieurs groupes :

- Un premier groupe de dix personnes (4 hommes, 4 femmes et 2 nés après le 01/01/2005). Les participants de ce groupe devront être domiciliés dans l'une des trois entités JIVS. Possibilité de demander des dérogations. Ces participants doivent être en bonne forme physique;
- Un deuxième groupe de vingt personnes qui devront faire preuve de capacités sportives et intellectuelles;
- Un troisième groupe au nombre illimité pour le quiz du soir;
- Il y aura aussi un jeu continu sur site qui sera accessible à tout le monde. Pour participer, il faut porter le t-shirt du village. Une seule participation sera autorisée par personne.

- Les participants devront obligatoirement se munir de leur carte d'identité**
- Il est demandé que chaque village vienne avec un t-shirt commun**
- Les GSM sont interdits pendant les épreuves**

## *Critères de cotation*

Jeu coté selon 4 classements :

- Épreuves extérieures en étoile
- Épreuves sur site
- Épreuve continue sur site
- Jeu du soir

## *Classement*

Le classement final résulte de la pondération entre toutes les épreuves.



# Pôle Express

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Jeu constitué de 4 épreuves qui se dérouleront tout au long du week-end :

- Une épreuve le vendredi soir
- Deux épreuves le samedi (matin et après-midi)
- Une épreuve le dimanche après-midi



Lors de chaque épreuve, deux participants de chaque village seront déposés dans une ville. Ils devront retrouver un objet dissimulé dans cette ville grâce à des énigmes et revenir par leurs propres moyens sur le site des jeux.

Tous les départs se feront à partir du site des jeux (l'endroit précis sera communiqué aux capitaines).

Un joker par village sera à poser le vendredi sur le duo de leur choix. Il faudra préciser sur quel duo le joker sera joué le vendredi avant le premier départ via un participant ou par mail (ce mail doit être envoyé avant 18h).

## Horaire

Il sera communiqué ultérieurement.



# Pôle Express

## *Participants*

- 8 participants de plus de 18 ans (nés avant 5 juillet 2006) par village dont au moins 2 filles
- 2 participants de chaque village par épreuve
- Un participant ne peut faire plusieurs épreuves

- Privilégier des participants ayant de bonnes qualités physiques et étant débrouillards
- Les participants doivent être domiciliés dans une des trois communes JIVS, des dérogations sont possibles

## *Critères de cotation*

Pour chaque épreuve, un chronomètre sera lancé au point de départ et sera arrêté lors de l'arrivée du binôme sur le site des jeux. Ce chrono servira pour établir le classement.

## *Informations*

Pour l'épreuve du dimanche, il est demandé à chaque équipe de venir avec un vélo tout terrain (non électrique) en bon état de fonctionnement.

## *Classement*

Le classement final résulte de la pondération entre toutes les épreuves.



# Questions d'hiver

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Une équipe par village s'affronte lors d'épreuves podium en alternance avec le reste du village qui répondra à des quiz dans le public.

Les épreuves podium sont majoritairement des épreuves d'adresse.



## Participants

- 8 participants pour l'équipe podium dont 4 hommes et 4 femmes
- Un nombre illimité pour le public

## Critères de cotation

Il y aura un classement par jeu podium et public.

## Classement

Le classement final résulte de la pondération entre toutes les épreuves.



# Ice-Téa(ser)

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Réaliser une bande-annonce/teaser du film choisi pour le char en mode Suédé\*. Elle peut s'inspirer d'une bande-annonce existante. Le titre du film doit apparaître durant la bande-annonce. Le côté bricolé est primordial. Le char ne peut pas être vu dans la bande-annonce. Effet promotionnel du film.

N'hésitez pas à faire participer un maximum de personnes de votre village.

\*Suédage qu'est-ce que c'est? "Le suédage consiste donc à retourner les scènes clés d'un film, de manière artisanale, en utilisant des matériaux de récupération, des astuces maison, du bricolage et beaucoup de créativité... L'humour souvent et l'inventivité toujours, sont au rendez-vous !"

Bande-annonce de film: montrer la thématique du film sans couvrir tout le film.

Qu'est ce que le suédage ?



- TOP -  
SECRET



# Ice-Téa(ser)

## *Horaire*

La vidéo sera diffusée juste avant le clip du village. L'ordre de passage est donc le même que celui du clip.

## *Contraintes*

- La vidéo doit durer entre 2 et 3 minutes
- Le char ne peut pas apparaître dans la vidéo
- Ne pas utiliser de vidéos déjà existantes  
(extrait du film ou vraie bande-annonce)
- Uniquement tournée avec les gens du village
- Il ne faut pas reproduire une bande-annonce existante à l'identique. Soyez Crétatifs!
- Respect de la méthode Suédagé. La vidéo et la bande-son du clip doivent être sur le même fichier.
- La phrase ci-dessous est commune à tous les villages. Elle clôture la vidéo et lance le clip. Elle doit être prononcée en voix off et affichée sur les écrans.



**“ Retrouvez, en exclusivité,  
l'intégrale de votre fiction ce  
dimanche dans les rues d'Eghezée”**



# Ice-Téa(ser)

## *Informations*

- La vidéo doit durer au maximum 3 minutes. La vidéo sera incluse sur le même support que la bande-son du clip, celui-ci démarrant après la fin de la vidéo.
- La bande-son totale pouvant être de maximum 12 min (3 minutes de vidéo maximum + bande-son clip + blancs éventuels inclus).
- Cela signifie donc que si le village a besoin d'un délai plus important que la durée de sa vidéo pour le montage de ses décors, il doit inclure un blanc dans le support AVANT la vidéo.
- Dans tous les cas, le fichier vidéo doit absolument être égal au temps imparti pour l'épreuve, blancs inclus.
- Tout doit se trouver sur un support clé USB, sous format 16/9, soit en 720p (rapport d'image 1280 X 720 pixel), soit en 1080p (rapport d'image 1920 x 1080 pixel), fichier quicktime.MOV (attention, les fichiers en AVI ne fonctionneront pas). Les formats HD ou mp4 sont autorisés.
- Les menus ne sont pas autorisés.
- Les supports doivent être remis à Joël Botilde pour le 28 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité Création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village et la pénalité quant au respect du délai de remise du support sera appliquée.



# Ice-Téa(ser)

## *Informations*

- La vidéo doit durer au maximum 3 minutes. La vidéo sera incluse sur le même support que la bande-son du clip, celui-ci démarrant après la fin de la vidéo.
- La bande-son totale pouvant être de maximum 12 min (3 minutes de vidéo maximum + bande-son clip + blancs éventuels inclus).
- Cela signifie donc que si le village a besoin d'un délai plus important que la durée de sa vidéo pour le montage de ses décors, il doit inclure un blanc dans le support AVANT la vidéo.
- Dans tous les cas, le fichier vidéo doit absolument être égal au temps imparti pour l'épreuve, blancs inclus.
- Tout doit se trouver sur un support clé USB, sous format 16/9, soit en 720p (rapport d'image 1280 X 720 pixel), soit en 1080p (rapport d'image 1920 x 1080 pixel), fichier quicktime.MOV (attention, les fichiers en AVI ne fonctionneront pas). Les formats HD ou mp4 sont autorisés.
- Les menus ne sont pas autorisés.
- Les supports doivent être remis à Joël Botilde pour le 28 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité Création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village et la pénalité quant au respect du délai de remise du support sera appliquée.



# Ice-Téa(ser)

## *Informations (suite)*

- Ordre de passage : un tirage au sort pour le clip aura lieu le mercredi 03 juillet (lors de la réunion des capitaines) et déterminera l'ordre de passage des villages. La vidéo précédera toujours le clip de son village.
- Seuls les écrans géants seront utilisés. Choix des musiques libres à rendre à partir du 22 avril.
- En cas de doublon, la loi du « 1er arrivé, 1er servi » sera d'application, les chansons seront donc validées par ordre de rentrée (date et heure du mail faisant foi).
- Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande son/vidéo.

## *Critères de cotation*

- Impression générale
- Détournement d'objet / créativité
- Qualité du montage
- Respect du thème et des contraintes
- Respect du temps
- Respect de la remise du support



# Happy New Jiv's

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Qui dit hiver dit "fin d'année", dit "fêtes" alors ...

"Faites"-nous péter le champagne où que vous soyez dans le monde.

Faites-nous donc vivre une soirée de réveillon du Nouvel an dans l'ambiance d'une ville du monde.

## Participants

- Nombre illimité
- Les participants doivent être nés avant le 31/12/2007

## Informations pratiques

- Tirage au sort: choix de la ville - choix des artistes :  
1 - 5 ; 2 - 4 ; 3 - 3 ; 4 - 2 ; 5 - 1
- Le choix de la ville sera à remettre pour le 15 avril à 12h00 et sera validé par la Créo.
- Après validation de la ville, une réunion pour le choix des artistes sera organisée le 22 avril (3 représentants maximum par village).
- Le nombre d'artistes choisi par le village est illimité. Au minimum 15 secondes d'une chanson de chaque artiste choisi doivent figurer dans le clip.



# Happy New Jiv's

## *Informations pratiques (suite)*

- Le choix des musiques des artistes choisis sera à remettre via e-mail après la réunion du 22 avril. Nous n'accepterons pas de chansons en doublon, ni de reprises ou remix entre les artistes choisis. En cas de doublon, c'est l'artiste d'origine qui sera prioritaire. Dans le cas où il y aurait deux remix/reprises, la priorité reviendra au premier village qui aura rendu cette chanson.
- Seuls les confettis biodégradables sont autorisés sur la scène et le site des jeux.
- Intégration d'un décompte de Nouvel an. Le décompte peut se trouver à n'importe quel moment du clip. Vous ne pouvez pas utiliser l'écran géant.
- Une poursuite sera mise à votre disposition. Les capitaines seront contactés pour fixer une réunion avec la régie lumière afin de réaliser un plan lumière. Cette réunion n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande son, une personne responsable de la poursuite et de la régie lumières ainsi que deux personnes responsables de l'ouverture des rideaux.

## *Contraintes*

- Musiques validées par le comité Création.
- Pas de voix directe.
- Intégration d'un décompte de Nouvel An  

(Exemple : 5-4-3-2-1-0)
- 15 secondes minimum d'une chanson de chacun des artistes choisis



# Happy New Jiv's

## *Critères de cotation*

- Impression générale
- Mise en scène / Ambiance Nouvel an dans la ville choisie
- Chorégraphies
- Costumes
- Décors
- Respect des contraintes (décompte, artistes choisis...)
- Respect du temps
- Respect de l'âge (pénalité au classement général).

## *Liste des artistes*

Libre (sous les conditions reprises ci-dessus)

## *Liste des villes*

Tromsø (Norvège)	Hô Chi Minh (Vietnam)	Wellington (Nouvelle Zélande)
Rovaniemi (Laponie - Finlande)	Vancouver (Canada)	Londres (Angleterre)
Malé (Maldives - Océan Indien)	Vienne (Autriche)	Cracovie (Pologne)
Sydney (Australie)	Tallinn (Estonie)	Johannesburg (Afrique du Sud)
New York (Etats-Unis)	Prague (République Tchèque)	Marrakech (Maroc)
Dubaï (Emirat Arabe)	Tokyo (Japon)	Mykonos (Grèce)



# Traque au sommet

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Les jeux du samedi matin se déroulent en deux parties:

## Participants

- Pour la première partie: 26 participants dont minimum 8 filles et un enfant né entre 2016 et 2012.
- Pour la deuxième partie: 5 participants dont minimum 1 fille. Ces participants ne peuvent pas avoir participé à la première partie.

Les participants du deuxième groupe doivent être domiciliés dans une des trois communes JIVS, des dérogations sont possibles.



## Informations

Pour la deuxième partie, il faut 4 personnes à l'aise en hauteur et ne pesant pas plus de 120 kg.

## Classement

Le classement final résulte de la pondération entre toutes les épreuves.



# Kids Ice Story

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Représenter l'histoire d'un dessin animé en partageant la féerie de celui-ci à la manière d'une comédie musicale. Ce n'est pas un clip mais une histoire avec des chansons. On attend un juste équilibre entre la narration de l'histoire et l'intégration de musiques et de danses, afin de créer un réel dynamisme.

Le dessin animé est à choisir dans la liste fournie.

Lors de la représentation, l'idée est de nous faire revivre l'ambiance du dessin animé choisi par les musiques connues de celui-ci et également au minimum une musique de votre choix extérieure au dessin animé choisi.

Un tirage au sort sera fait pour les dessins animés.

Lorsque l'on choisit un film qui fait partie d'une série, il faudra préciser quel tome de la série vous allez représenter.

## Participants

- Nombre illimité
- Les participants doivent être nés après le 01/01/2012 et être capable de marcher seul



# Kids Ice Story

## *Informations pratiques*

Le choix du dessin animé est à remettre avant le lundi 15 avril 12h à l'adresse [crea@jivs.be](mailto:crea@jivs.be). Le choix du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul choix. Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix.

Si un village n'a pas remis son choix pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages.

La/les chanson(s) libre(s) extérieure(s) au dessin animé ainsi que les musiques du dessin animé devra/devront être remise(s) à partir du 22 avril. En cas de doublons, la loi du "premier arrivé, premier servi" sera d'application. Les chansons seront donc validées par ordre de rentrées (date et heure de l'e-mail faisant foi).

Le choix du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul choix. Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix.)

Le temps limite est de 12 minutes, montage décors compris. Il sera décomposé comme suit:

- 2 minutes pour le montage des gros décors (pendant ce temps, les enfants seront tenus à l'écart de l'accès au podium et ne pourront en aucun cas participer ou se mêler au "déménagement"). Au-delà des 2 minutes de montage des gros décors, Joël Botilde se réserve toujours le droit de refuser la montée des enfants sur le podium s'il juge que les mesures de sécurité nécessaires ne sont pas remplies.



# Kids Ice Story

## *Informations pratiques (suite)*

- 10 minutes pour le montage des décors secondaires et le spectacle proprement dit. Pendant le montage des décors secondaires, pour autant que le montage des gros décors soit terminé, les enfants peuvent être sur scène, y compris se trouver devant les rideaux.
- Tout doit être enregistré, pas de direct.
- Le montage audio doit être fourni sur un seul support, fichier au format MP3 sur clé USB. Les supports doivent être remis à Joël Botilde, le vendredi 28 juin entre 20h et 22h au plus tard, afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité Création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village.
- Le spectacle se déroule uniquement sur la scène. Les écrans ne pourront pas être utilisés.
- La première équipe sera prévenue 30 minutes avant le début du jeu.
- Entrée/sortie/hauteur décors: voir sur le plan en annexe.
- Aucun adulte, même déguisé, ne pourra être visible sur le podium.
- Le tirage au sort des choix fait office également d'ordre de passage pour le spectacle des enfants.



# Kids Ice Story

## Informations pratiques (suite)

- Une poursuite sera mise à votre disposition. Les capitaines seront contactés pour fixer une réunion avec la régie lumière afin de réaliser un plan lumière. Cette réunion n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande-son, une personne responsable de la poursuite et à la régie lumière ainsi que deux personnes responsables de l'ouverture des rideaux.
- Seuls les confettis biodégradables sont autorisés sur la scène et le site des jeux

## Contraintes

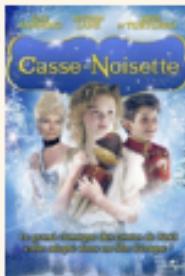
- Pas de voix directe
- Une musique au choix, extérieure au dessin animé, devra faire partie de la bande son

## Critères de cotation

- Impression générale
- Mise en scène
- Représentation de l'histoire du dessin animé
- Décors
- Costumes
- Respect des contraintes
- Respect du temps
- Respect de l'âge



# Kids Ice Story



LES JEUX  
D'HIVER

# Olympiades d'hiver

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Épreuves sportives destinées aux enfants qui sont répartis selon leur âge.

## Participants

Catégorie 1: né entre 01/01/2013 et 31/12/2015

Catégorie 2: né entre 01/01/2011 et 31/12/2012

Catégorie 3: né entre 01/01/2009 et 31/12/2010

- 1 capitaine
- 5 enfants de catégorie 1 dont 2 filles (avec une bonne condition physique)
- 5 enfants de catégorie 2 dont 2 filles (avec une bonne condition physique)
- 5 enfants de catégorie 3 dont 2 filles (avec une bonne condition physique)
- 7 enfants, minimum un garçon et une fille par catégorie



## Critères de cotation

Chaque épreuve donnera un classement.

## Classement

Le classement final résulte de la pondération entre toutes les épreuves.



# Les sens de la fête

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Lors des fêtes de fin d'année, nous aimons déguster de bons repas. C'est ce que vous allez faire ici. Une dégustation uniquement de bons produits. Sauriez-vous les reconnaître?

Il y aura 4 dégustations podium et l'épreuve "public" se jouera en 3 parties.



## Participants

- 8 participants par village avec minimum 3 femmes et minimum 3 hommes sans allergie ni restriction alimentaire pour les épreuves podium et au moins 2 personnes majeures pouvant boire de l'alcool.
- Les différents participants doivent habiter l'une des 3 communes, possibilité de dérogation.
- Nombre illimité pour les épreuves "public". Ils doivent être majeurs, sans allergie et pouvant boire de l'alcool.

## Remarques

Pour l'épreuve « public », l'âge des participants ne sera pas vérifié par les organisateurs mais ceux-ci déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des consignes données et en cas d'abus de boissons alcoolisées.

## Critères de cotation

Chaque épreuve donnera un classement.

## Classement

Le classement final résulte de la pondération entre toutes les épreuves.



# Tomorrowland Winter

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Nous plonger dans la féerie de Tomorrowland Winter.

## Participants

- Nombre illimité
- Les participants doivent être nés entre 01/01/2008 et 31/12/2011



## Informations pratiques

Les choix sont à remettre pour le 15 avril à 12h au plus tard à l'adresse créa@jivs.be.

Tirage au sort: Liste A – Liste B : 1-5 ; 2- 4 ; 3-3 ; 4-2 ; 5-1

- Le village 1er au tirage au sort doit remettre 1 choix dans la liste A et 5 choix dans la liste B
- Le village 2ème au tirage au sort doit remettre 2 choix dans la liste A et 4 choix dans la liste B
- Le village 3ème au tirage au sort doit remettre 3 choix dans la liste A et 3 choix dans la liste B
- Le village 4ème au tirage au sort doit remettre 4 choix dans la liste A et 2 choix dans la liste B
- Le village 5ème au tirage au sort doit remettre 5 choix dans la liste A et 1 choix dans la liste B



# Tomorrowland Winter

## *Informations pratiques (suite)*

Les chansons issues des DJs devront être remises à partir du 22 avril à l'adresse [Créa@jivs.be](mailto:Créa@jivs.be). En cas de doublon, la loi du « 1er arrivé, 1er servi » sera d'application, les choix seront donc validés par ordre de rentrée (date et heure du mail faisant foi).

Le temps limite du spectacle est de 7 minutes. Tout doit être enregistré, pas de direct.

Le montage audio doit se trouver sur une clé USB. Les supports doivent être fournis à Joël Botilde pour le 28 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village. Le spectacle se déroule uniquement sur le podium. Les écrans ne peuvent pas être utilisés.  
L'utilisation de décors est interdite.

La première équipe sera prévenue 30 minutes avant le début du jeu.

Attention, les drones et appareils similaires sont interdits.

Une poursuite sera mise à votre disposition.

Les capitaines seront contactés pour fixer une réunion avec la régie lumière afin de réaliser un plan lumière. Cette réunion n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bandeson, un responsable de la poursuite et de la régie lumière ainsi que deux personnes responsables de l'ouverture des rideaux.

Seuls les confettis biodégradables sont autorisés sur la scène et le site des jeux.



# Tomorrowland Winter

## Contraintes/ remarques

En introduction du clip, une voix off annoncera les DJs de cette édition spéciale du festival, comme les intro des aftermovies, avec une scénographie. Attention, il ne doit pas s'agir d'une chorégraphie sous forme de danse mais bien de mettre en scène l'introduction du set des DJs.

Exemple (de 0 à 42 secondes):

*Exemple de  
scénographie*



Cette intro doit durer maximum 1 minute et sera comprise dans les 7 minutes totales du clip.

Aucun décor n'est autorisé. Une gitterbox sera présente pour limiter les accessoires. Chaque accessoire utilisé devra rentrer dans cette Gitterbox. Un seul accessoire n'entrant pas dans la Gitterbox peut être autorisé, mais devra être soumis à la Créo.

Les choix de DJs sont uniquement pour la musique. Ils ne doivent pas être représentés sur scène.

Aucune voix directe ne sera autorisée.

## *Critères de cotation*

- Impression générale
- Mise en scène
- Chorégraphies
- Costumes/ambiance Tomorrowland winter
- Originalité de l'intro/scénographie
- Respect des contraintes
- Respect du temps
- Respect de l'âge (pénalité au classement général)



# Tomorrowland Winter

## *Listes des DJ's*

Chaque village doit choisir un DJ dans chaque liste.

### Liste A

Marshmello	Alesso	Paul Kalkbrenner
Martin Garrix	Steve Aoki	Avicii
Afrojack	Dj snake	Kungs
Lost Frequencies	Yves V	Armin Van Buren
Dimitri Vegas & Like Mike	Timmy Trumpet	Coone
Axwell & Ingrosso	Tiesto	David Guetta
Henri PFR	Hardwell	

### Liste B

Diplo	Mark with K	Nicky Romero
Da Tweekaz	Robin Schulz	KSH MR
DJ Kolsch	Otto Knows	Galantis
DJ Licious	The Chainsmokers	Purple disco machine
Nervo	Major Lazer	Ofenbach
W & W	Oliver Heldens	Netsky
Don Diablo	Meduza	



# 50 nuances de pubs

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Réaliser une page publicitaire qui doit être composée de minimum 3 spots humoristiques présentant un ou plusieurs objet(s)/service(s) réel(s) ou fictif(s) sur le thème de l'hiver.



## Participants

- Nombre illimité
- Les participants doivent au minimum avoir 50 ans le 06 juillet 2024
- Les participants des +50 peuvent aussi participer au +36 s'ils le souhaitent.

## Contraintes/ remarques

La pause publicitaire sera diffusée en alternance avec les +36 du même village.

La durée doit être entre 2 minutes et 2 minutes 30 maximum.

Pas de voix directe

Ajout d'un jingle (sonore) de pub avant la représentation de chaque village.

Aucun décor n'est autorisé.

Chaque accessoire utilisé devra rentrer dans la Gitterbox. Un seul accessoire n'entrant pas dans la Gitterbox peut être autorisé, mais devra être soumis à la Créo.

La Créo met à disposition une table et 4 chaises.

Une pause de 2 minutes avec rideaux fermés sera faite à la fin des +50 afin que les +36 puissent se préparer.

La fermeture et l'ouverture du rideau seront gérées par le village.



# 50 nuances de pubs

## *Critères de cotation*

- Humour
- Impression générale
- Jeu des acteurs
- Respect des contraintes
- Respect du temps
- Respect de l'âge (pénalité au classement général)

## *Informations pratiques*

Les choix de vos produits/services que vous souhaitez nous vendre devront être validés par la Créo et envoyés à partir du 22 avril à l'adresse [crea@jvs.be](mailto:crea@jvs.be). En cas de doublon, la loi du « 1er arrivé, 1er servi » sera d'application, les choix seront donc validés par ordre de rentrée (date et heure du mail faisant foi). Tout doit être enregistré, pas de direct.

Le montage audio doit se trouver sur une clé USB. Les supports doivent être fournis à Joël Botilde pour le 28 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité Créo. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village. Le spectacle se déroule uniquement sur le podium. Les écrans ne peuvent pas être utilisés.

L'utilisation de décors est interdite.

Les accessoires doivent être transportables par les acteurs dans le temps imparti (pas de temps d'installation au préalable). Les villages disposeront d'une « Gitterbox » dont les dimensions seront données rapidement aux capitaines d'équipe. Chaque accessoire utilisé devra rentrer dans la Gitterbox. Un seul accessoire n'entrant pas dans la Gitterbox peut être autorisé, mais devra être soumis à la Créo.



# 50 nuances de pubs

## *Informations pratiques (suite)*

Une poursuite sera mise à votre disposition. Les capitaines seront contactés pour fixer une réunion avec la régie lumière afin de réaliser un plan lumière. Cette réunion n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.

Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande-son, un responsable de la poursuite et de la régie lumière ainsi que deux personnes responsables de l'ouverture des rideaux.

Nous vous rappelons que le clip des +36 ans passent juste après votre présentation, il n'y aura donc pas de nettoyage de la scène entre les deux!

Seuls les confettis biodégradables sont autorisés sur la scène et le site des jeux



# Viva Carnaval



Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Faire vivre un carnaval traditionnel des villes / pays de la liste proposée



## Participants

- Nombre illimité
- Les participants doivent avoir au minimum 36 ans le 06 juillet 2024



## Contraintes/ remarques

- La pause publicitaire (jeu des +50) sera diffusée en alternance avec les +36 du même village
- Musique(s) libre(s) (sous vérification de la Créo)
- Aucun décor n'est autorisé
- Chaque accessoire utilisé devra rentrer dans la Gitterbox. Un seul accessoire n'entrant pas dans la Gitterbox peut être autorisé, mais devra être soumis à la Créo.
- Temps limité à 6 minutes (sans tenir compte du jeu des + de 50 ans)

## Critères de cotation

- Impression générale
- Mise en scène
- Ambiance/Costumes
- Chorégraphies
- Respect des contraintes
- Respect du temps
- Respect de l'âge (pénalité au classement général)



# Viva Carnaval



## Informations pratiques

Le choix de la ville est à remettre pour le lundi 15 avril à 12h au plus tard à l'adresse [créa@jivs.be](mailto:créa@jivs.be). Le choix du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul choix. Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix (et ce, en fonction de la restriction liée au tirage).

Si un village n'a pas remis son choix pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages.

Musique(s) libre(s), néanmoins, veuillez noter que nous n'accepterons pas de doublons, ni de reprises ou remix entre les artistes choisis. Nous vous demandons dès lors de nous envoyer la liste des chansons choisies à partir du 22 avril à l'adresse [créa@jivs.be](mailto:créa@jivs.be). En cas de doublon, la priorité reviendra au premier village qui aura rendu cette chanson (date et heure du mail faisant foi).

La première équipe sera prévenue 30 minutes avant le début du jeu. Après chaque passage des +de 50 ans du village, le clip +36 devra automatiquement débuter.

Tout doit être enregistré, pas de direct.

Le montage audio doit se trouver sur une clé USB. Les supports doivent être fournis à Joël Botilde pour le 28 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité Création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village. Le spectacle se déroule uniquement sur le podium. Les écrans ne peuvent pas être utilisés.

L'utilisation de décors est interdite.



# Viva Carnaval



## • Informations pratiques (suite)

Les accessoires doivent être transportables par les acteurs dans le temps imparti (pas de temps d'installation au préalable). Les villages disposeront d'une « Gitterbox » dont les dimensions seront données rapidement aux capitaines d'équipe. Chaque accessoire utilisé devra rentrer dans la Gitterbox. Un seul accessoire n'entrant pas dans la Gitterbox peut être autorisé, mais devra être soumis à la Créo.

Une poursuite sera mise à votre disposition. Les capitaines seront contactés pour fixer une réunion avec la régie lumière afin de réaliser un plan lumière. Cette réunion n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande-son, un responsable de la poursuite et de la régie lumière ainsi que deux personnes responsables de l'ouverture des rideaux.

Nous vous rappelons que le clip des +36 ans passe juste après la pause publicitaire (jeu des +50), il n'y aura donc pas de nettoyage de la scène entre les deux!

## Liste des carnavaux

Cologne	Martinique	Salvador	Jamaïque
Brême	Binche	Québec	Colombie
Londres	Oruro	Santa Cruz Tenerife	Dunkerque
Guadeloupe	Rio de Janeiro	Barbade	Le Cap (Afrique du Sud)



# Char : Les fééries d'hiver

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## Principe

Représentation de l'univers d'un film.

Lorsque l'on choisit un film qui fait partie d'une série, il faudra préciser quel tome de la série vous allez représenter.



## Horaire

Rassemblement des chars: 07h30

Départ du défilé: 09h00



## Participants

Nombre illimité

## Contraintes

Le thème ainsi que le nom du village devront être indiqués clairement à l'avant du premier véhicule.

## Animation finale

Présentation d'une animation finale en respect avec l'univers du film choisi. Il n'y aura pas d'animation intermédiaire cotée.

Cette animation doit durer 10 minutes maximum, placement du char non compris.

L'animation finale se déroulera sur une scène en bois (dimensions voir annexe).



# Char : Les fééries d'hiver

## *Animation finale (suite)*

- Le deuxième véhicule motorisé n'est pas autorisé sur la scène en bois.  
Tout doit être enregistré, pas de voix directe. Le montage audio doit être fourni sur un seul support (fichier au format mp3 sur clé USB).  
Les supports doivent être remis à Joël Botilde pour le 28 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité Création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village.  
L'animation finale se fera sur le site des jeux intervillages 2024. Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande son.

## *Critères de cotation*

- Char:**
  - Représentation de l'univers du film
  - Construction et technique
  - Esthétique et finitions
  - Déguisements
  - Impression générale
  - Animation continue
- Animation finale:**
  - Animation finale
  - Impression générale
  - Mise en scène – représentation de l'univers du film
  - Intégration du char
  - Respect du temps



# Char : Les fééries d'hiver

## Informations pratiques

### Sont autorisés par village:

- Un véhicule de traction motorisé, ne pouvant tirer qu'une seule remorque.
- Un deuxième véhicule motorisé (sans remorque). Attention, ce véhicule ne pourra se trouver sur la scène de l'animation finale.
- Une seule remorque par village.
- Les dimensions du char devront être les suivantes: la largeur du char ne peut pas excéder 3m, la hauteur maximale est de 4m et la longueur de 15m. Il s'agit de dimensions maximales. Un gabarit sera prévu au départ du char pour vérification. Les capitaines devront s'assurer que ces dimensions soient strictement respectées (une reconnaissance du parcours est fortement recommandée)! Le char ne passant pas dans le gabarit (de 3m de largeur et 4m de hauteur) et/ou ayant une longueur supérieure à 15m ne sera pas autorisé à prendre le départ du défilé
- Les animaux vivants sont interdits (sauf approbation du comité Créo)

Le choix du film est à remettre pour le lundi 15 avril à 12h au plus tard à l'adresse [créa@jivs.be](mailto:créa@jivs.be). Le choix du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul choix. Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix (et ce en fonction de la restriction liée au tirage). Si un village n'a pas remis son choix pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages.



# Char : Les fééries d'hiver

## • Informations pratiques (suite)

Pendant le parcours du char, toutes les musiques sont autorisées. Il n'y a donc pas de choix à remettre.

Par contre, pour la scène finale, les musiques peuvent être remises à partir du 22 avril à l'adresse créa@jivs.be. En cas de doublon, la loi du « 1er arrivé, 1er servi » sera d'application, les chansons seront donc validées par ordre de rentrée (date et heure du mail faisant foi). Le défilé démarre à 09h00 précise. Le côté ouvert du char sera le côté droit dans le sens de la marche. Le montage audio doit se trouver sur une clé USB. Les supports doivent être fournis à Joël Botilde pour le 28 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité Création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village. Le spectacle final se déroule sur la scène extérieure.

Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande-son de la scène finale.

## *Parcours du char*

voir annexe

## *Plan de la scène animation finale*

voir annexe

## *Directives d'organisation du défilé*

voir annexe



# Char : Les fééries d'hiver

## Sécurité

Deux personnes par village et par char seront désignées pour la sécurité du cortège. Cela signifie donc qu'un village disposant de 2 véhicules motorisés devra avoir 4 personnes désignées pour la sécurité. Il est demandé qu'ils portent des textiles spécifiques et visibles (ex : gilets fluos).

Les pompiers nous ont fourni des règles bien précises à suivre. Ces règles se trouvent dans les annexes. Le comité de Créea et les jurés ne vérifieront pas le respect de ces règles. En cas de contrôle de police ou des pompiers, ils sont en droit de refuser le départ d'un char ou de l'arrêter. Dans ce cas, le village devra accepter la responsabilité de son erreur et assumer les conséquences sur les résultats.

Si un village rencontre un problème technique demandant un accès sous la remorque ou juste devant le véhicule, le responsable sécurité devra en être obligatoirement informé et informer à son tour le chauffeur et l'escorte, afin d'éviter tout problème ou situation dangereuse.

L'escorte et les responsables sécurité se rencontreront le mercredi 3 juillet 2024.

Alcool: la police nous informe qu'elle procédera à des contrôles d'alcoolémie auprès des chauffeurs des véhicules motorisés avant, pendant et avant le retour du char vers le village.

Tous décors, véhicules ou autre devant se trouver sur la « scène » devra recevoir l'accord préalable du comité Créea.

Les responsables des chars de chaque village doivent prendre connaissance du parcours et de la hauteur des câbles électriques. Le village doit prévoir le matériel nécessaire afin que le char puisse passer sans rien abîmer sur tout le parcours. Nous rappelons que le village est responsable de tous les dégâts causés par son char.

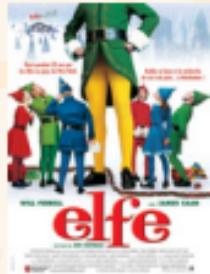
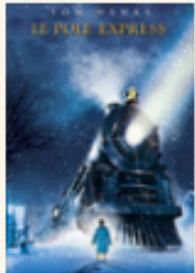
Pour l'évacuation des chars et véhicules motorisés après l'animation finale, uniquement les chars et véhicules motorisés partiront (en longeant le grand chapiteau) vers la route de Gembloux et prendront la direction de Mehaigne. (voir annexe Parcours du char)

Veuillez également lire et respecter les prescriptions de la Zone de secours NAGE se trouvant dans les annexes.



# Char : Les fééries d'hiver

## Liste de choix



# J.O. d'hiver

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écarts de points	17	13	10	7	5	3

## *Principe*

Les capitaines recevront un dossier avec les informations complémentaires.

## *Participants*

Les capitaines recevront un dossier avec les informations complémentaires.

## *Remarques*

Les capitaines recevront un dossier avec les informations complémentaires.



47ème édition



LES JEUX  
**D'HIVER**

*Les annexes*

# Récapitulatif des tirages

## Happy New Jir's

Ordre de choix	1	2	3	4	5
Village					

## Kids Ice Story

Ordre de choix	1	2	3	4	5
Village					

## Tomorrowland Winter

Ordre de choix	1	2	3	4	5
Village					

## Viva Carnaval

Ordre de choix	1	2	3	4	5
Village					

## Char : Les fées d'hiver

Ordre de choix	1	2	3	4	5
Village					



# Remarques générales

## *Remise des choix*

Lors de la remise de plusieurs choix, l'ordre sera prépondérant.

Dès qu'un choix devient possible, il est validé.

Exemple :

Village 1 rentre comme choix : Chouchou

Village 2 rentre comme choix : Chouchou et loulou

> Sera validé :

Village 1 : Automatiquement « Chouchou »

Village 2 : « Loulou »



# Catégorie des jeux

	Catégorie	Écarts de points	Secret	Dérogations
Chars	1	17	Oui	
Clip adulte	2	13		
Jeux sportifs	3	10		Oui
Enfants	3	10		
Clip ados	4	7		
Vidéo	4	7	Oui	
Pré-jeu	4	7	Oui	Oui (10 sur 30)
36+	4	7	Oui	
Jeu continu	5	5	Oui	Oui
Vendredi soir	5	5		
Samedi matin	5	5		Oui (émission partie 5 sur 30)
Dégustation	5	5		Oui (parties)
Jeux "sportifs" ado	6	3		
50+	6	3		Oui



# Horaire (indicatif) du week-end

## Vendredi

- 18h00 : Arrivée des équipes
- 18h30 : Jeu continu
- 19h30 : Cérémonie d'ouverture
- 21h00 : Quiz du vendredi
- 23h00 : Vidéo + Clip

## Samedi

- 08h30 : Accueil des équipes
- 08h45 : Jeu continu
- 09h00 : Jeu du samedi matin
- 13h00 : Spectacle des enfants
- 15h45 : Jeu continu
- 16h00 : Jeu du samedi après-midi
- 17h30 : Dégustation
- 21h00 : Spectacle des ados
- 23h00 : Spectacle des +50 et +36

## Dimanche

- 07h30 : Arrivée des chars pour le tri
- 09h00 : Début du défilé
- 13h30 : Animations finales des chars
- 14h00 : Jeu continu
- 18h00 : Jeux sportifs

L'horaire est indiqué dans le règlement à titre indicatif. Si l'horaire ne devait pas être respecté, aucune réclamation ne pourra être déposée.



# Calendrier récapitulatif

*8 avril 20h00*

Réunion Crée - Jurés - Capis - Joël  
Explication du book aux Capis

*15 avril avant 12h00*

- Remise du choix du dessin animé des enfants par mail à la Crée
- Remise du choix de la ville du clip
- Remise du choix des DJ des ados par mail à la Crée
- Remise du choix de la ville pour les +36 par mail à la Crée
- Remise du choix du film pour le char par mail à la Crée
- Remise du choix de la couleur pour le t-shirt

*22 avril 20h00*

Réunion Crée – Capis/Responsables Clips  
Lieu : Complexe sportif d'Eghezée, à l'étage.  
- Clip: liste des artistes

*A partir du 22 avril*

- Remise du choix des chansons du clip
- Remise du choix des chansons pour les enfants
- Remise du choix des chansons de DJ pour les ados
- Remise de la liste des chansons pour les +36
- Remise du choix des musiques de la scène finale du char

*11 mai 13h00*

Lieu : Ferme du Manil  
Adresse : Rue du Libut 72  
5310 Saint-Germain.  
13h00 – Accueil  
13h15 – Briefing des capitaines  
14h00 – Début des épreuves  
20h00 – Jeu du soir  
22h00 – Soirée

*28 juin entre 20h00 et 22h00*

Remise chez Joël Botilde des supports audio et vidéo. Il paraît qu'il paie un verre à condition de laisser les chats tranquilles.

*30 juin entre 8h00 et 24h00*

Caravane publicitaire

*3 juillet 20h00*

Réunion comité Crée – Jurés- Capis (2 par village)  
Lieu : le site des jeux

Tirage au sort des ordres de passage

*4 juillet entre 10h00 et 13h00*

Dépot des semis par les villages (une par village, changement possible le samedi)

*4 juillet à partir de 19h00*

Vin d'honneur sur invitation

*4 juillet à partir de 21h00*

Jeudi des JIVS - Soirée ouverte à tous (entrée gratuite)

*6 juillet entre 6h00 et 7h00*

Changement possible de semis

*8 juillet avant 10h00*

Évacuation des semis



# L'espace "Équipes"

L'espace « Équipes » se trouve dans le hall sportif du Champ de Foire, à côté du grand chapiteau.

Il sera accessible aux équipes :

- le vendredi de 19h00 à 01h00.
- le samedi de 09h00 à 16h00 et de 19h00 à 01h00.
- le dimanche de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 19h00.

Il est formellement interdit de fumer dans cet espace.

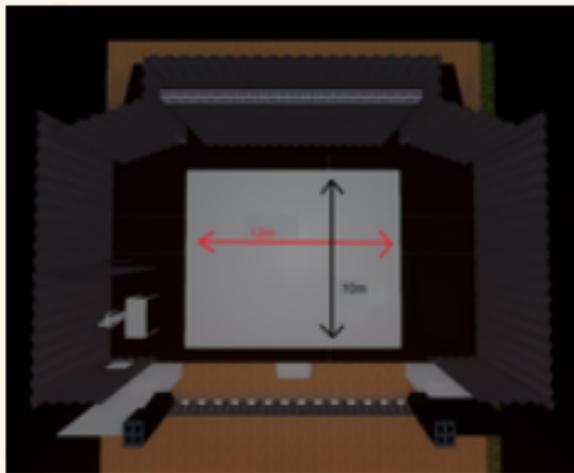
Merci de respecter les locaux et le matériel mis à votre disposition. En cas de détérioration manifestement volontaire, le coût de la réparation ou du remplacement sera à la charge de la personne ou du village l'ayant endommagé.

Merci de vider votre espace « Équipes » et le site de tous vos déguisements, décors et autres pour le dimanche 16h00. La facture (container, main d'œuvre) en cas de non-respect de ce dernier point sera envoyée au village incriminé.

L'espace « Equipes » n'est pas sécurisé, ne laissez aucun objet (même de faible valeur) entre les spectacles. En cas de vol ou dégradation, seule l'équipe est responsable.



## Plans et dimensions de la scène



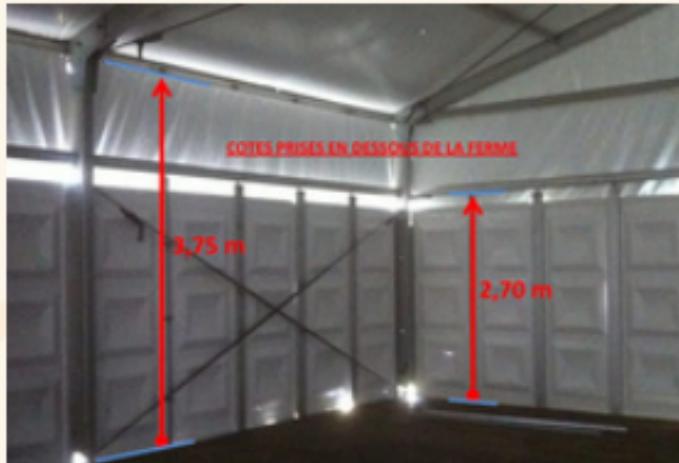
L'espace utile fait 12m de large sur 10m de profondeur (120m<sup>2</sup>)



# Plans et dimensions de la scène

## *Dimensions des entrées et sorties décors*

- L'entrée des décors se fera par le côté droit en faisant face à la scène (côté cour)
- La sortie des décors se fera par le côté gauche en faisant face à la scène (côté jardin)
- La petite bâche sera retirée lors des clips et des spectacles des enfants
- La hauteur des entrées et sorties du chapiteau sera de 3.75 mètres

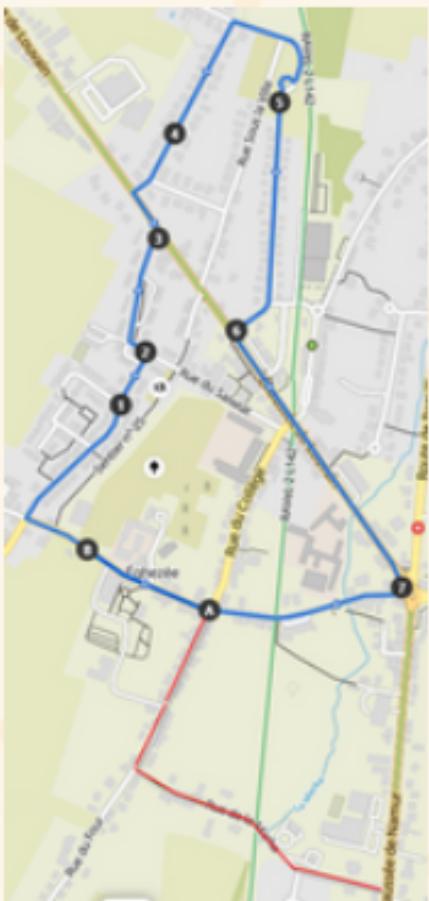


Afin de ne pas endommager le matériel présent sur scène, la hauteur maximale des décors autorisés à monter sur la scène est de 3,5 mètres.



## Modalités pratiques du défilé du char

## Parcours



**Zone rouge:** rue du Four et rue de la Marka, zone tampon avant le départ officiel du défilé

**Point A:** Point de départ du défilé et début de la cotation

#### **Point B: Arrivée : champ de foire**

**Kilométrage coté: 3.00 km**

**Kilométrage total: 3.70 km**



# Modalités pratiques du défilé du char

## *Directives d'organisation du défilé*

Pour 07h30 le rassemblement des chars (et du deuxième véhicule motorisé) devra être terminé au niveau de la route de La Bruyère entre la râperie et le magasin Aldi afin d'être placé dans l'ordre (point de rassemblement). Ne peuvent entrer dans Longchamps, vers la râperie, uniquement le char et 2 voitures suiveuses ainsi que les véhicules contenant des décors annexes. Remarque: arrivée tardive = pénalité au général (2 points au classement général par quart d'heure entamé).

Le dimanche matin, à hauteur de la chapelle de Longchamps (carrefour de la route de la Bruyère et de la rue de la Wagère), les participants au cortège seront envoyés par la rue de la Wagère pour rejoindre les parkings A et B (route de Gembloux).

Les équipes disposant de véhicules (camions, camionnettes...) avec des décors annexes pourront décharger et rester la journée au niveau du dépôt communal (service voirie) via la chaussée de Namur et la route de Gembloux (entrée via la Commune). De cette manière, les décors pourront être acheminés par les participants vers la rue du Four et rejoindre le char de son village (via la sortie de l'administration communale dans la rue du Four)

Les participants, après s'être garés dans les parkings A et B, rejoignent l'Espace équipes pour maquillage et habillement. Ensuite, ils retrouvent leur char via la sortie de l'administration communale dans la rue du Four  
Parkings C et D inaccessibles.

## *Gobelets réutilisables*

L'ORGA d'Eghezée fournira 500 gobelets réutilisables par village.

## *Consignes de sécurité*

Ci-après, un extrait du règlement de la ZONE de secours NAGE.  
Si un éventuel contrôle devait avoir lieu et qu'un village ne puisse pas prendre le départ, la Créo et l'ORGA d'Eghezée se déchargeant de toutes responsabilités



# Modalités pratiques du défilé du char

## *Manifestation itinérante et cortège carnavalesque*

Pour recevoir et conserver un avis positif de la Zone de secours, les organisateurs de manifestation itinérante et cortège carnavalesque respectent les prescriptions reprises ci-après.

### GÉNÉRALITÉS

A la demande de l'autorité, une visite de contrôle du respect d'une partie ou de toutes les présentes mesures sera effectuée par un technicien en prévention de l'incendie et/ou par un service de police dans les attributions respectives de ces personnes.

Le jour de l'événement, l'organisateur et/ou le responsable de la sécurité sur le site disposera d'une liste à jour et définitive contenant les noms et numéros de GSM permettant de contacter à tout moment une personne privilégiée au sein de chaque groupe participant au carnaval.

Afin de garantir la sécurité des participants et du public pendant le déplacement du cortège, il y a lieu de prévoir, en nombre suffisant, des stewards sécurité identifiables (non déguisés et équipés de gilets fluo) qui auront pour missions:

- d'éviter que des spectateurs (ou participants) ne passent en-dessous des chars;
- de maintenir un espace suffisant entre le public et les chars pendant le déplacement de ceux-ci aux endroits sans barrière.

### RÈGLES MINIMALES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est interdit d'utiliser des pétards, fumigènes, fusées et autres artifices à proximité immédiate du public.

Il est interdit de monter ou de descendre d'un char quand celui-ci est en mouvement.

Lorsque des opérations de remplissage d'un groupe électrogène doivent être effectuées, tous les participants doivent descendre du char. Ce type d'opération doit se faire à l'écart du public. Afin de minimiser ce risque, le plein des réservoirs sera fait avant le démarrage du cortège.

La quantité maximum de carburant pouvant être stockée par char est fixée à 20 litres.

La présence d'un extincteur conforme à la réglementation et en ordre d'entretien est obligatoire sur chaque char. Nous trouverons au minimum un extincteur à poudre de type ABC de 6 kg ou un extincteur à eau additionnée de 6 litres.

Aucun élément du décor du char ne pourra être une entrave à l'évacuation des gaz d'échappement à l'air libre.



# Modalités pratiques du défilé du char

## *Manifestation itinérante et cortège carnavalesque*

Afin d'éviter tout risque de chute, si la hauteur du plancher du char est supérieure à 3m, il y aura lieu d'installer des garde-corps solides.

Les escaliers de plus de 3 marches seront équipés d'une rampe de soutien solide.

Les chauffages d'appoint autres qu'électriques sont strictement interdits!

Il est strictement interdit de gonfler des ballons à l'aide d'un gaz inflammable.

### RÈGLES MINIMALES DE SÉCURITÉ LIÉES AUX VÉHICULES ET À LEUR CONDUITE

Le chauffeur d'un véhicule doit obligatoirement disposer du permis de conduire adapté au type de véhicule;

Le chauffeur doit avoir une visibilité à 180° qui lui permet de visualiser toute la largeur de la voie publique ;

Tout véhicule motorisé (tractant) devra obligatoirement être assuré et en ordre de contrôle technique;

Les véhicules ou chars participant à la manifestation auront une largeur maximale de 3 m, une hauteur maximale de 4m et une longueur maximale de 15m;

Il n'est autorisé qu'une seule remorque par tracteur ;

La vitesse maximale sur le cortège est fixée à 10 km/h;

Le véhicule tractant doit être muni de feux blancs à l'avant;

Le char tracté/ remorque tractée doit être muni(e) de feux rouges à l'arrière;

Une distance de sécurité de 10 m entre les groupes et les chars sera respectée;

Les systèmes d'attache de la remorque au véhicule tracteur seront conformes aux réglementations en vigueur. Chaque système sera complété d'une chaîne ou d'un câble de sécurité adapté à la charge tractée;

Le chauffeur s'abstiendra de consommer des boissons alcoolisées pendant toute la durée de la manifestation;

L'utilisation de gobelets en plastique est de rigueur tant sur les chars que lors des distributions de boissons par les chars au grand public.

Les chars disposant d'une super structure hydraulique ou articulée et/ou présentant un risque de stabilité doivent être réceptionnés par un organisme d'inspection accréditée. Sans cette réception, ils ne pourront prendre le départ du cortège.



# Modalités pratiques du défilé du char

## *Circulation scène finale*



Le plancher de la scène finale fait 20m x 15m.

Après l'animation finale, les chars quitteront immédiatement Eghezée en prenant la direction de Mehaigne (via la route de Gembloux).



# Les semi-remorques

La semi-remorque contenant le matériel pour le vendredi DOIT arriver sur le site des jeux le jeudi 4 juillet 2024 entre 10h00 et 13h00. Elles doivent arriver par Mehaigne et se garer temporairement dans le parking « Mathy » (rue Fernand Mathy) en attente des instructions par un des responsables des semis pour le placement.

La semi-remorque contenant le matériel pour le samedi DOIT arriver sur le site des jeux le samedi 6 juillet 2024 entre 06h00 et 07h00. Elles doivent arriver par Mehaigne et se garer temporairement dans le parking « Mathy » (rue Fernand Mathy) en attente des instructions par le responsable des semis pour le placement.

Le camion-tracteur venant déposer la semi-remorque contenant le matériel du samedi, reprendra la semi-remorque contenant le matériel du vendredi.

La semi-remorque contenant le matériel pour le samedi DOIT quitter le site des jeux le lundi 8 juillet pour 10h00 au plus tard.

En aucun cas le camion prévu pour le samedi ne pourra arriver ni le jeudi, ni le vendredi.

Aucun camion ne sera autorisé à entrer/sortir du site sans autorisation préalable d'un responsable.

Personnes responsables du placement des semi-remorques :

- Fabian de Beer 0473/51.92.42
- John Schurmann 0474/67.25.92



# "Ready for fun" - Prévente et Cashless

Afin de privilégier l'accès aux différents spectacles dans le grand chapiteau à notre public cible (les 5 villages participants), nous mettons en place un système de prévente avantageux pour les villages. Ceci permettra à chacun d'arriver sur le site des jeux le vendredi avec son bracelet Entrée et son bracelet Cashless chargé d'un premier montant minimum. Le bracelet Entrée et le bracelet Cashless seront 2 bracelets différents.

## *Prix des entrées*

Du 22/04 au 19/05 : Pass 3j 23€, Entrée du jour 13€, Cashless préchargé 40€

Prévente uniquement pour les villages.

Un responsable par village récolte les demandes pour son village.

La semaine avant les JIVs, le responsable reçoit les bracelets Entrée et Cashless pour les distribuer dans son village.

Nous demandons aux responsables d'inviter non seulement les participants mais aussi leurs familles, amis, voisins, supporters à bénéficier de cette prévente.

Du 20/05 au 16/06 : Pass 3j 27€, Entrée du jour 14€, Cashless à la demande

Pour tout le monde.

Réservation et paiement sur la Billetterie en ligne.

Vous recevez un QR Code que vous échangez DE PREFERENCE la semaine avant les JIVs à la permanence Prévente ou le weekend des JIVs aux chalets Entrée.



## "Ready for fun" - Prévente et Cashless

Du 17/06 au 03/07 : Pass 3j 30€, Entrée du jour 16€, Cashless à la demande  
Pour tout le monde.

Réservation et paiement sur la Billetterie en ligne.

Vous recevez un QR Code que vous échangez DE PREFERENCE la semaine avant les JIVs à la permanence Prévente ou le weekend des JIVs aux chalets Entrée.

Du 05/07 au 07/07 : Pass 3j 30€, Entrée du jour 16€, Cashless à la demande  
Pour tout le monde.  
Achat sur place aux chalets Entrées.

### *Retrait des préventes*

Uniquement pour les préventes par la Billetterie, nous vous invitons à vous rendre à la permanence Prévente pour récupérer vos bracelets Entrée et/ou Cashless avec votre QR Code. La permanence Prévente se tiendra dans le Hall Sportif du Champ de Foire, du lundi 01/07 au jeudi 04/07 de 17h00 à 21h00.

### *Le Cashless*

Les paiements à tous nos points de vente se feront à l'aide du Cashless. Il sera aussi possible de payer par Bancontact au Resto uniquement.  
Le chargement de votre bracelet Cashless se fera:

- aux 2 chalets Entrées, soit par Bancontact soit en liquide avec l'aide de nos bénévoles
- aux 2 bornes de chargement automatiques avec Bancontact uniquement
- à l'aide de l'appli Emisys sur votre smartphone

Pour les familles et les cagnotteurs, il sera possible d'acheter des cartes plutôt que des bracelets.

S'il vous reste de l'argent sur votre bracelet Cashless après les JIVs, vous aurez 2 semaines pour le récupérer en vous rendant sur le site Emisys. Sachez qu'un montant de 3€ ne vous sera pas restitué pour les frais administratifs.



# Plan de circulation

Lors des cortèges du vendredi, afin de ne pas engorger le centre d'Eghezée, il est demandé aux villages de venir par Aische-en-Refail et/ou Mehaigne afin d'accéder directement aux parkings par la route de Gembloux.

## *Les parkings*



	Site JVS
	Jeux sportifs
	Parkings A, B, C et D
	Parking ORGA
	Parking CONO



# Plan de circulation

## *Les parkings*



Dépose minute (36 places)

- Parking CAPS
- Parking décors/costumes
- Parking décors annexes (chars)



LES JEUX  
D'HIVER

# Plan de circulation

## Les navettes

Des navettes, à destination des 4 villages de Meux, St-Denis, Grand-Leez et Sauvenière, seront mises à disposition.

Le départ de celles-ci se fera route de Gembloux entre le Champ de Foire et la rue du Bocage.

Une signalisation sera mise en place et l'horaire affiché.

Il y aura deux cars ; le premier effectuera la navette entre Eghezée, Grand-Leez et Sauvenière et le second, entre Eghezée, Meux et St-Denis.

Il y aura deux départs par car, avec un intervalle de 45 minutes entre les deux.

## Horaire des navettes

Jeudi 4 juillet 2024

- Pas de navette

Vendredi 5 juillet 2024

- 2h15 : premier départ
- 3h00 : Second départ

Samedi 6 juillet 2024

- 3h15 : Premier départ
- 4h00 : Second départ

Dimanche 7 juillet 2024

- 2h15 : Premier départ
- 3h00 : Second départ



# Couleur des t-shirts

- Bleu foncé sera la couleur textile du comité ORGA.
- Bleu clair sera la couleur textile pour les bénévoles et participants d'Eghezée.
- Comité Créa en attente.

Il est donc demandé aux capitaines d'équipe de se munir d'un papier avec inscrits 5 choix de couleur. En cas de doublon, un tirage au sort sera effectué.

La couleur des t-shirts participation/bénévoles d'Eghezée sera d'office prioritaire.

# Choix des villages

Eghezée	Bleu foncé (ORGA) Bleu clair (bénévoles et participation)
Saint-Denis	
Meux	
Grand-Leez	
Sauvenière	

# Contacts

Président du Jury : Joël Botilde – 0497/05.04.19

Responsables Crée :

Bernard Demoulin 0497/45.78.18

Tanguy Burlet 0479/61.08.04

Adresse e-mail Crée : créa@jivs.be (toute question devra passer par cette adresse)

Responsables ORGA :

Stéphane Collignon 0474/99.10.79

Fabian de Beer 0473/51.92.42

Emilien Dubuisson 0479/72.04.19

Baptiste Dubuisson 0472/65.39.81



Les JIVs, c'est déjà  
demain...

*La Créo vous souhaite  
de bons jeux d'hiver*



LES JEUX  
D'HIVER



LES JEUX  
**D'HIVER**